

Kormik, sur une île du golfe du Couronnement (Coronation Gulf). "Cet homme avait en sa possession un bréviaire et plusieurs vieux carnets, portant en notes quelques mots esquimaux avec leurs équivalents français. Il avait aussi deux chromos, l'un représentant Notre Seigneur et l'autre la Vierge Marie."

Comme Uluksak se trouvait dans le même village, le brigadier visita sa tente de peau de chevreuil. Il y vit un crucifix d'Oblat encore attaché à la corde qui le suspend au cou et deux chapelets, un d'ébène et un autre d'albâtre. Cet Uluksak est un des sorciers de la tribu. Par l'entremise d'un M. Jenness, ethnologue, il échangea pour deux boîtes de cartouches le crucifix et les chapelets. Il obtint plus tard, moyennant une autre boîte de cartouches, la bible qu'il avait vue dans la cache et le bréviaire du P. Le Roux.

Interrogé sur la provenance de ces objets, leurs possesseurs et les autres personnes répondaient invariablement que c'étaient des dons des blancs. Le 24 mars 1916, le brigadier Bruce échangea avec Kormik pour 6 boîtes de cartouches les objets suivants: 2 mouchoirs blancs initialés: G. R., 1 bréviaire, 1 livre de prières en latin, 1 petit crucifix, 2 glands, 2 surplis, 2 amicts, 1 nappe de communion, 1 nappe d'autel, 1 missel, 1 chasuble et 1 étole. Kormik disait avoir échangé ces objets pour des peaux.

Plusieurs de ces objets ont été produits au procès. Ils ont été remis à Mgr Breynat. Le P. Frapsauce a aussi rapporté diverses choses ayant appartenu aux victimes.

Les policiers cherchèrent en vain tout l'hiver à obtenir des renseignements sur les prêtres. Toutes leurs questions n'aboutissaient à rien. Ce ne fut que le 7 mai, au soir, que le mystère leur fut longuement dévoilé dans un endroit perdu de la côte, au pied du cap Lambert, dans le détroit Dolphin et Union, par un homme appelé Nachim et sa femme Kanneak, qui connaissaient Ilavinik, l'interprète de l'expédition. Comme nous l'avons dit plus haut, Uluksuk fut arrêté le 15 mai et Sinnisiak le 23. L'expédition arctique canadienne, alors dans ces parages, mit à la disposition de l'inspecteur La Nauze le steamer *Alaska*; celui-ci y embarqua les prisonniers pour les diriger sur l'île Herschel. De là ils furent conduits à travers le Mackenzie et l'Athabaska jusqu'à Edmonton, où ils arrivèrent le 9 août. C'est dans cette ville que leur procès devait s'instruire.

* * *

L'arrivée de ces étranges prisonniers au milieu de la civilisation excita la curiosité et un sentiment de sympathie très prononcé, suscitée surtout par la presse et certaines sectes protestantes. On commença par faire le procès de Sinnisiak pour meurtre du P. Rouvière sous la présidence du juge en chef de l'Alberta, l'honorable M. Harvey. Deux avocats éminents dirigèrent l'un la poursuite et l'autre